Énergie 2000 : et maintenant, des réalisations

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1054

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1021024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉNERGIE 2000

Et maintenant, des réalisations

(*jd*) Un an après l'entrée en vigueur du moratoire nucléaire, la Confédération a tiré un premier bilan de son programme Energie 2000 (DP nº 1052): dialogue noué entre les pouvoirs publics et le secteur privé, entre distributeurs d'électricité et organisations écologistes, groupes au travail pour promouvoir la formation et l'innovation, objectifs définis. Cet état d'esprit positif doit maintenant conduire rapidement à des réalisations concrètes, à des mesures qui contribuent efficacement à une utilisation rationnelle de l'énergie et à la promotion des énergies renouvelables. Des solutions techniques sont aujourd'hui déjà disponibles: le temps est maintenant moins à l'expérimentation et aux installations pilotes qu'à la diffusion de ces solutions à large échelle. Le handicap est surtout d'ordre économique; pour que le mouvement prenne de l'ampleur, il a besoin d'incitations financières: reprise de l'électricité fournie au réseau par les auto-producteurs à un prix favorable, subventions aux projets alternatifs, mais également règlements communaux et cantonaux sur les constructions à la fois moins tâtillons et plus stricts quant aux exigences énergétiques. Le temps presse, car chaque bâtiment construit aujourd'hui sans tenir compte des innovations techniques disponibles pèsera pendant vingt ou trente ans sur le bilan énergétique ou devra faire l'objet d'un assainissement ultérieur coûteux.
Régulièrement nous présenterons des exemples considérés encore il y a peu comme exotiques et qui montrent la voie à suivre.

Logements sans pétrole

A Wädenswil (ZH), cinq maisons familiales de 2 logements chacune, terminées à fin 1990, illustrent les possibilités offertes par le solaire thermique et une conception énergétique adéquate. Grâce à une construction de forme trapézoïdale qui maximise la façade sud dans laquelle sont intégrés les capteurs solaires, des fenêtres à triple vitrage, une isolation optimale de l'enveloppe du bâtiment, une ventilation avec récupération de chaleur, un système chaleur-force Totem qui produit l'électricité nécessaire, il est possible de réduire la consommation de combustible fossile à l'équivalent de 600 kg de pétrole par an et par logement. Deux des maisons disposent de capteurs plus importants et d'un réservoir d'eau pour le stockage de la chaleur de 20m³ intégré dans l'immeuble (trois niveaux); grâce à un chauffage d'appoint à bois en cas de longues périodes de brouillard, elles peuvent se passer complètement de combustibles fossiles. Au prix actuel de l'énergie, seul le triple vitrage est économiquement rentable, une situation qui peut très rapidement changer. Le projet a bénéficié d'une subvention cantonale de 345 000 francs (10 logements).

Bergün, village autonome

C'est par voie d'annonce qu'un spécialiste des problèmes énergétiques, par

Les femmes candidates et élues aux Chambres fédérales depuis 1971

Le graphique ci-contre illustre un phénomène bien connu: bien que formant plus de la moitié de la population, les femmes sont largement sous-représentées aux Chambres fédérales, comme d'ailleurs dans les parlements cantonaux et communaux. Ce que l'on sait moins, c'est que les femmes se font moins facilement élire que les hommes: alors qu'en 1987, par exemple, elles représentaient 28,9% des candidat-e-s, elles n'obtenaient que 14,5% des sièges. Ainsi, même si les partis présentaient autant de femmes que d'hommes sur leurs listes, cela ne suffirait-il pas à obtenir un parlement équilibré. Quant aux hommes, en présentant 71,1% des candidats, ils obtenaient il y a quatre ans 85,5% des sièges. ■

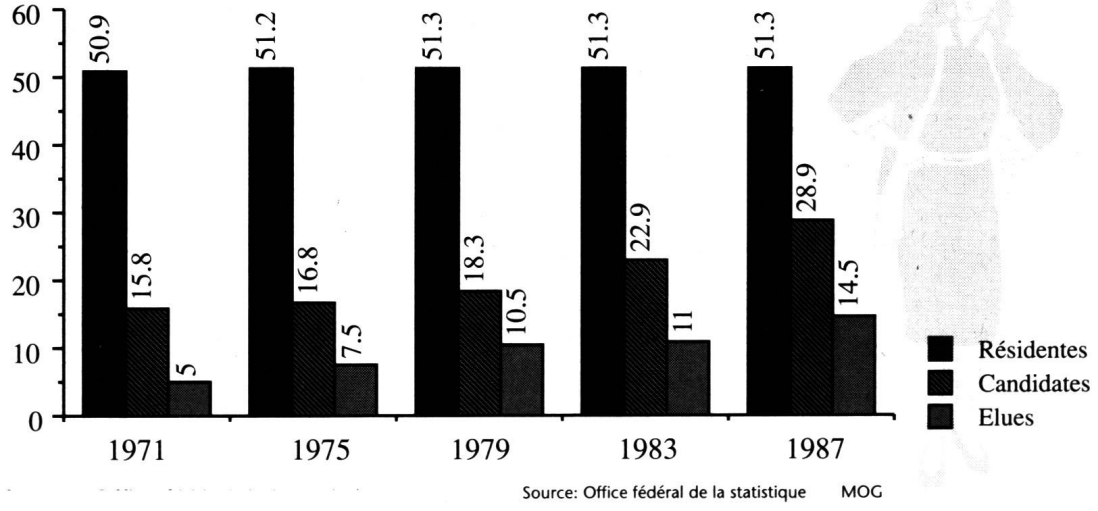

Source: Office fédéral de la statistique MOG

ailleurs membre de la Fondation suisse pour l'énergie, a cherché et trouvé une petite commune prête à tenter l'expérience d'une nouvelle politique de l'énergie. Bergün, un petit village des Grisons, qui a accepté en septembre 1990 aussi bien l'article constitutionnel sur l'énergie que le moratoire et l'abandon du nucléaire, a décidé de devenir autonome pour son approvisionnement électrique et de réduire de manière substantielle sa consommation d'énergie fossile, cela en l'espace de trois à cinq ans. La première phase consistera à assainir les bâtiments et à améliorer l'utilisation de la chaleur. Puis on s'attaquera à la gestion et au rendement des appareils électriques. La troisième étape permettra d'améliorer l'efficacité de la production d'électricité: remise en activité d'anciennes petites centrales hydrauliques, installation de nouvelles turbines et utilisation du réseau d'eau potable pour la production électrique. Enfin l'énergie solaire sera appelée à la rescousse.

Ce projet relève de la même démarche que celle entreprise par le WWF et soutenue par la Fondation suisse pour l'énergie, connue sous le nom de «ville énergétique». Déjà Olten et Schaffhouse s'y sont associées. Il s'agit de concrétiser les postulats énergétiques au niveau communal grâce à un soutien technique et financier externe.

Monopole dynamique

Face aux exigences d'économies d'énergie, les distributeurs qui détiennent un monopole dans leur domaine font souvent valoir l'obligation légale à laquelle ils sont soumis de répondre à la demande. Leur politique d'investissement ne ferait que répondre à des besoins en constante augmentation. La ville de Zurich a décidé de briser ce cercle vicieux de la demande qui stimule l'offre, laquelle à son tour encourage la demande. En mars 1989, les citoyennes et les citoyens de la cité de la Limmat ont adopté un règlement sur l'utilisation rationnelle de l'électricité et l'encouragement des énergies renouvelables. En conséquence le service municipal de l'électricité a développé son service de conseil énergétique et a édicté de nouveaux tarifs. Zurich vient de faire un pas de plus en adoptant des conditions à la livraison d'électricité: les gros consommateurs (à partir de 200 000 kWh) devront élaborer une conception énergétique qui montre qu'ils ont pris toutes les mesures nécessaires pour une utilisation rationnelle de l'électricité; cette disposition concerne environ mille abonnés. Par ailleurs les installations de climatisation mais aussi celles de ventilation et d'éclairage d'une certaine importance seront soumises à autorisation; la ventilation devra être équipée d'une régulation automatique en fonction du besoin et l'éclairage d'une interruption commandée par la luminosité naturelle. Les appareils fixes d'une puissance de plus de 2 kW seront également soumis à autorisation, le chauffage électrique intérieur et extérieur interdit. En cas de non respect de ces dispositions les services industriels pourront interrompre la fourniture d'électricité. Les autorités attendent de ces mesures une diminution d'au moins 10% de la consommation en 2010, par rapport à une évolution sans intervention. ■

NOUVELLES LIGNES FERROVIAIRES À TRAVERS LES ALPES

Amateurisme écologique

(*pi*) Les Verts fondamentalistes n'ont jamais été de très bon stratèges, défaut parfois compensé par une sorte de «virginité» politique, qui séduit dans certains milieux: peu importent les calculs, disent-ils, chaque combat est important en soi et mieux vaut perdre en étant resté pur que gagner à l'aide d'un compromis.

L'environnement risque de ne pas sortir gagnant de leur dernière maladresse. En décidant de lancer un référendum contre les Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA) avant qu'elles ne soient décidées par les Chambres, les Verts se sont privés de toute possibilité d'influencer ce projet. Personne en effet n'a donné de crédit à Laurent Rebeaud, sérieux certes mais dont l'influence dans son parti est limitée, lorsqu'il a annoncé au Conseil national un possible renoncement au référendum en échange de décisions «écolo-compatibles».

Privés de ce moyen de pression, les députés verts n'ont pu qu'assister impuissants à la décision de renoncer à un article, dans l'arrêté sur les NLFA, concernant le transport des marchandises en transit qui aurait dû se faire «en principe» par le rail. Et cela pour le plus grand contentement de la droite la plus libérale qui avait été mise en minorité au Conseil des Etats sur ce point. Celle-ci ayant menacé de lancer son propre référendum, les parlementaires ont préféré lâcher du lest de son côté où la décision n'était pas encore prise, que du côté des Verts où l'assemblée des délégués s'était déjà prononcée.

Ce qui étonne, ce n'est pas tant cet amateurisme des écologistes que le manque de concertation qui caractérise ces débats. Il est en effet incroyable que, pour un objet de cette importance, les partis ne soient pas capables de s'entendre dans les grandes lignes pour aboutir à un projet qui ait un maximum de chances de succès en cas de votation populaire. Mais tout occupés à traiter les demandes régionales dans l'espoir d'en retirer quelque bénéfice le 20 octobre, les parlementaires ont perdu de vue le but final du projet dont il débattaient. ■

ELECTIONS FÉDÉRALES

Tenue

(*ag*) Que doit accepter l'homme politique pour qu'on parle de lui, pour qu'on le photographie, pour qu'on le filme ? Doit-il inviter la caméra à son domicile avec brève apparition de sa femme dans un rôle de faire-valoir ? Doit-il jouer de l'accordéon, raconter des histoires belges, faire du patin à roulettes ? Doit-il répondre à n'importe quelle question sous prétexte que le public veut connaître l'homme sous le magistrat, que la langue de bois politique est insupportable et la connaissance approfondie des dossiers, ennuyeuse ?

M. Jean Cavadini ou M. Daniel Brélaz doivent-ils confier aux lecteur du *Nouveau Quotidien* la place, exprimée en pourcentage, que l'amour tient dans leur vie ?

La simple dignité de la classe politique se trouvera renforcée lorsque ceux qui ont la vocation des affaires publiques ne répondront qu'aux questions qui concernent leur engagement de magistrat ou de parlementaire. Et si possible autrement qu'en mettant une croix d'analphabète dans la case correspondante du questionnaire imposé. ■